



ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS  
Conseil National de l'Ordre

Paris le 17 juin 2009

COMMUNIQUE

**IVG hors délai - dons d'ovocytes-GPA  
racolage et dichotomie : le Cnom met en garde**

Le Cnom a été alerté par des praticiens exerçant tant en hôpital public qu'en établissement privé : des cliniques en Espagne, en Grèce, en Ukraine proposent leur collaboration à des établissements de santé en France en cas

- d'interruption de grossesse, notamment au delà du délai de douze semaines ;
- de dons d'ovocytes, de fécondation in vitro (FIV), de gestation pour autrui.

Cette publicité s'accompagne d'une promesse de rétro-commission pour chaque patiente adressée.

Ces propositions constituent un racolage et une dichotomie, interdite par le code de déontologie (article R.4127-24 du code de la santé publique).

Le Cnom met en garde les médecins sur les risques de sanctions qu'ils encourraient en acceptant cette offre.

Presse : Evelyne Acchiardi - 01 53 89 32 80

---

Ce communiqué est disponible sur notre site : [www.conseil-national.medecin.fr](http://www.conseil-national.medecin.fr)